



# Règlement du Grand Prix du Golf des Yvelines 2026

Samedi 11 et dimanche 12 avril 2026

La Queue Lez Yvelines 78940

01.34.86.48.89

[lesyvelines@resonance.golf](mailto:lesyvelines@resonance.golf)

## TERRAIN

L'épreuve se déroulera au Golf des Yvelines - parcours Les Chênes.

## FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

## SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs.

Une série Dames.

Limite d'index Messieurs : inférieur à **8.4** à la date d'inscription

Limite d'index Dames : inférieur à **14.4** à la date d'inscription

## OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés FFGolf 2026 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

La licence et le certificat médical doivent enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2.5

## INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au dimanche 29 mars 2026 à 17h00

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

La liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 1er avril 2026



### Droits d'engagement :

- Adultes : **90 euros**
- Membres adultes : **65 euros**
- licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 2002 et 2007) : **65 euros**
- licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2008 ou après) : **50 euros**

### Champ des joueurs :

Le nombre maximal de joueurs sera de 120 incluant 33 dames minimum (hors Wild Card) et 12 Wild Card maximum

Le club réservera 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 114 messieurs = 11 et 10% de 42 dames = 4). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Sauf pour les Grands Prix Elites, les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent, ceci à la date de clôture des inscriptions.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

**Journée de reconnaissance :** **Gratuite la veille du 1<sup>er</sup> tour, soit le vendredi 10 avril 2026**

**(Mercredi 8 avril pour les enfants)**

**(Sous réserve d'être à jour de votre inscription)**

### HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : le tirage se fait dans l'ordre des blocs 2, puis 1,3,4.

Deuxième tour : le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

Les départs seront consultables sur le panneau officiel au club-house et sur le site internet du golf, la veille de chaque tour. A partir de 12h00 le vendredi pour le 1er tour et 1h00 maximum après l'arrivée de la dernière équipe du champ le samedi.

### MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – Par 72, SSS 73.4

Dames : Repère 4 Marques Bleues – Par 72, SSS 75.3



## JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

## DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1<sup>re</sup> place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1 et 2.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs). Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (Classement RMS)

## PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.  
Les 3 premières dames du classement brut seront récompensées.

## REMISE DES PRIX

Remise des prix, au club-house, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie, suivi d'un cocktail.

## COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Directeur du golf des Yvelines : **Germain DESBOIS**  
Arbitres de la ligue golf de Paris île de France

**Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...). Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**